

## Fiche sectorielle de mutualisation prévisionnel 2024

Mise à disposition des Services Techniques de la commune du Cend्रे  
au profit de la Clermont Auvergne MétropolePatrimoine bâti

Délibération du Conseil métropolitain du 20 janvier 2017  
Délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2016

**Pour la Ville de Le Cend्रे :**

Direction / Service mis à disposition : Services Techniques  
Directeur / Chef de service : M. PERRIN Ludovic  
Référénts avec Clermont-Auvergne-Métropole : M. TESSIER Denis/ Mme AFONSO FERREIRA COELHO Esméralda

**Pour Clermont Auvergne Métropole :**

Direction / Service de rattachement : Service Patrimoine Bâti Métropolitain  
email : patrimoinecommunautaire@clermontmetropole.eu  
Directeur / Chef de service : Madame Lucie LEROY-SCHITT  
Référént avec la commune : Madame Lucie LEROY-SCHMITT

**Objet de la mise à disposition :**

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'entretien de l'antenne du Cend्रे de la bibliothèque Hugo PRATT. Le service mis à disposition assure le nettoyage et la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau de la médiathèque (petites réparations, sauf l'électricité).

Il est entendu que la Ville prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

**Détail des montants prévisionnels pour l'année 2024**

Activité	Masse salariale			Dépenses affectées directement	Total
	ETP	Fréquence d'intervention hebdomadaire sur le site	Masse salariale (toutes charges incluses)		
Entretien de la bibliothèque Hugo PRATT	0,28 ETP  (Agent à temps non complet 28h/sem)	10h/sem  (10h/sem correspondent à 35.7 % de sa base)	9 489€	300€  (Produits d'entretien et petit matériel)	9 789€
<b>Total annuel</b>					<b>9 789€</b>

Le montant annuel prévisionnel au titre de cette mise à disposition est de **9 789 euros**.

**VU ET ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/05/2024 N°24/05/29/008**

Le Maire,



**Hervé PRONONCE**